



Club Omnisport et Culturel des Ecureuils

Bureau du COCDE

Compte-rendu de la réunion du 25 avril 2018

Présents :

Jean-Bernard VIGNACQ : Président

Christophe LORRIOT : Secrétaire adjoint (correspondant assurances)

Excusés :

Sophie DEBORD : Trésorière

Rodolphe FRADIN : Secrétaire

Ordre du jour :

1 – Participation au Défit Sport

2 – Participation à CAP 33

3 - Informations diverses

Point n°1 :

Organisation des olympiades par le COCDE. Elles s'articuleraient sur 3 sports différents : VTT, course à pied et tir à l'arc. Participation par équipe de 2 entre 6 et 11 ans (CP / CM2). L'objectif est d'attirer de jeunes athlètes à la section EMS.

Organisation des olympiades se fera le dimanche matin.

Pour les ados et adultes, dans l'après-midi, envisager la possibilité des laisser l'activité tir à l'arc et un parcours VTT. Imaginer un parcours trail par équipe en relais, avec une possible association avec le VTT pour une version « bike and run ».

Le président doit contacter les sections concernées pour approfondir ces idées.

Une fois finalisé, le programme du Défit Sport sera accessible depuis le site du COCDE.



Point n°2 :

Les activités CAP 33 auront lieu sur la commune en juillet et aout, sur les différentes installations sportives de la commune. Le COCDE fournira une aide logistique (prêt de matériels).

Le président contactera la section pour la possible mise en place d'une activité au mois d'aout.

Le programme CAP 33 sera accessible sur le site de l'association une fois celui-ci finalisé.

Point n°3 :

L'EMS organise un rallye sportif interne à la section. Le projet se déroulerait sur des terrains privés, au quartier de la Source. Les tracés sont déjà utilisés par le VTT et pour lesquels le COCDE a des autorisations. Il conviendra de demander un complément d'autorisation pour emprunter ces mêmes circuits dans le cadre de ce rallye.

Le président prendra contact avec les responsables de la section VTT pour compléter ces demandes d'autorisation.

La modification des salles des mardi, mercredi et jeudi, entre la GV et danse est effective depuis cette semaine. Pour ces 3 jours, les cours de danse se déroulent donc à la Caravelle.

Le secrétaire adjoint a contacté le cabinet d'assurance pour de précisions sur les contrats de responsabilité individuelles des membres de la section. La première proposition permet de couvrir de manière suffisante les risques personnels encourus.

Après finalisation de la proposition, celle-ci sera proposé au prochain CA pour validation et passation du contrat pour les périodes à venir.

Le président va relancer l'animateur de l'EMS pour le projet sportif qu'elle doit réaliser.

Pour l'organisation des futurs stages des sections pendant les vacances (danse, VTT, etc..), il conviendra de préciser auprès des futurs participants, le mode d'inscription (internet, messagerie électronique, courrier, téléphone, etc.).

Le bureau rappelle aux sections l'importance de transmettre leurs comptes à la trésorière du bureau, et ce trimestriellement, afin s'assurer un suivi plus régulier de ceux-ci et de faciliter la synthèse comptable pour l'AG à venir.

La correspondante Sud-Ouest pour Marcheprime est disponible aux coordonnées suivantes : delphine.geay33@gmail.com. N'hésitez pas à lui faire parvenir des infos (notes, photos, etc.) sur votre activité et à l'inviter lors de vos futures manifestations.



Pour la prochaine réunion du bureau du COCDE, le président propose d'aborder la possibilité de l'inscription en ligne pour toutes les sections.

Le président lève la séance.